Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 15

Artikel: Le passage du Pont
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180820

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Thonon, interrogeant toutes les personnes qu'ils rencontraient.

Les voilà! s'écrièrent-ils tout à coup. Et leurs enfants de se précipiter dans leurs bras. Ce fut là une scène des plus touchantes. On resta muet; rien ne parla que le cœur; dans cette heureuse rencontre, il n'y eut de place que pour les baisers et les étreintes; la bouche fut incapable de prononcer aucune réprimande.

Les hommes du *Bayard* avaient pris à leur départ un drapeau rouge et un drapeau noir. Quand il rentra à Ouchy, où plusieurs centaines de personnes attendaient sur le port, le drapeau rouge qui flottait au vent fut salué par de vives acclamations.

Nos petits navigateurs défilèrent entre deux haies de curieux avides de les voir et de les entendre raconter leur aventure.

Espérons que la leçon sera profitable.

L. M.

Le passage du Pont.

Des Lausannois partageons l'allégresse;
On veut ouvrir le passage du Pont;
L'Edilité prodigue sa richesse
Et veut donner de l'air à maint poumon.
Gibier, poissons, fromages,
Ornez d'autres parages.
Pour assurer le bonheur des humains,
Entr'eux il faut aplanir les chemins.

Mais, dira-t-on, ces vieilles galeries
Ont fait jadis l'ornement du quartier;
Ces bancs poudreux, ces arcades noircies
Servent d'hôtel aux pauvres ouvriers.
O *cercle économique!*
Injuste est ta critique.
Pour procurer le grand jour aux humains
A ciel ouvert, construisez les chemins.

Continuez cette œuvre bienfaisante,
La faculté vous donne ce conseil;
Démolissez cette masse croulante,
Ses fondements ont besoin de soleil.
Dès la Panotterie
Jusqu'à la Tannerie *,
Pour concourir au bonheur des voisins
Il faut encor rélargir les chemins.

Qui va payer ce gigantesque ouvrage?
La caisse, enfin, ne regorge pas d'or.
Le signaler, c'est déjà du courage.
Qu'un bon génie ici fasse un effort :
Par sa main bienfaisante,
La ville florissante,
Pour assurer le bonheur des humains,
Leur ouvrira de plus larges chemins.

Lausanne, 1er avril 1870.

P. Nicollerat.

* Chez M. Mercier.

C'était le 4 avril de l'an de grâce 1870.

La cloche fendue de St-Laurent venait de sonner neuf heures du matin. Tous les habitants du quartier vaquaient à leurs affaires ; l'enclume résonnait dans les ateliers du Grand-St-Jean; les épiciers de la place déroulaient leurs tentes de magasin au soleil du printemps, les cuisinières jasaient en lavant leurs légumes, les pigeons de la ville roucoulaient sur les corniches du temple et les ânes des laitiers brayaient à cœur joie. Rien, dans cette partie de la ville, ne semblait annoncer quelque fâcheux incident, quelque trouble à la vie ordinaire.

Mais bientôt l'aspect changea. Le bruit de tuiles se brisant les unes contre les autres, des craquements sinistres, accompagnés de coups de marteau, se firent entendre ; un nuage de poussière s'éleva dans l'air, qui ne tarda pas à recouvrir d'un linceul grisâtre tous les objets d'alentour.

Un crime de lèse-archéologie venait de s'accomplir.

Des vandales, des hommes oubliant les lois de la civilisation, dédaignant toute science et sans respect pour les arts antiques, travaillaient à démolir un des restes les plus glorieux, un des types les plus rares de l'architecture romaine. Les moulures, les feuilles d'acanthe, les chapiteaux, les colonnes, les cintres, les statues, tout tombait en décombres dans cette œuvre sauvage et dévastatrice.

Tous les regards se tournaient vers la rue Haldimand; sur tous les fronts se peignait la tristesse.

Avec l'antiquité romaine, avec l'arc de triomphe qui fit si longtemps l'admiration des savants, s'en allaient la prospérité, le mouvement, la renommée du quartier de St-Laurent.

Oui, avant peu d'années, dans quelques mois peut-être, tous ceux qui virent ce monument, qui assistèrent à l'immense concours d'étrangers qu'il attirait dans cette partie de la ville, s'écrieront avec amertume: O municipalité! O conseil communal! O vous à qui nous avions confié l'avenir de notre chère cité, qu'avez-vous fait?... Que sont devenues ces ruines célèbres, dont nous expliquions l'origine à nos enfants, que nous montrions avec orgueil au Français, à l'Anglais, à l'Allemand, à tous ceux qui, dès les premiers beaux jours de mai, arrivent en foule sur les bords du Léman?

La réponse sera difficile à donner, et les remords seront terribles aux coupables.

Mais, puisque les magistrats sont inflexibles, puisque les architectes sont sourds à nos supplications, puisque la rage des démolitions s'empare de notre siècle, nous n'avons plus qu'à nous associer à l'appel fait l'autre jour par le correspondant de l'*Estafette* à tous les amis de l'antiquité.

« Venez, leur dirons-nous, venez contempler une dernière fois ces restes rappelant les souvenirs d'un grand peuple, ces ruines dont chaque minute emporte un précieux fragment. Venez boire une dernière fois à cette fontaine remarquable qui date de la même époque et où César se désaltéra! »

A l'heure où nous écrivons, les démolisseurs redoublent d'activité; les plus ardents, à califourchon sur le grand arc, ont déjà entamé la fameuse inscrip-

tion latine qui le couronne et dont il ne reste plus qu'une partie :

..... *farina tunellis Cæsare imperatore.*

Deux archéologues belges viennent d'arriver. De nombreux amateurs entourent les débris du monument et cherchent à soustraire quelque morceau curieux aux ravages des piques et des marteaux. La foule augmente à chaque instant et l'on craint que, durant la nuit, l'avidité des collectionneurs d'antiquités ne les pousse à enlever toute la partie de l'arc de triomphe qui porte l'inscription. Un grand nombre de curieux les accompagnera sans doute, et l'on redoute de graves désordres. — Espérons, cependant, que nous serons trompés dans nos prévisions et que chacun saura garder tout le calme nécessaire en si grave occurrence. L. M.

Société des sciences naturelles.

Séance du 16 mars.

M. le docteur *Forel* donne le résumé de ses recherches sur les différents jaugeages du Rhône à Genève et sur les rapports de l'écoulement de ce fleuve avec la quantité d'eau tombée sur son bassin. M. Forel arrive à la conclusion que le Rhône emmène plus d'eau qu'il n'en tombe en pluie.

M. *Ch. Dufour* donne une explication de ce phénomène par le fait de la condensation de l'humidité par les glaciers. Ces derniers font l'effet des vitres froides qui se chargent de l'humidité de l'air, et quelques expériences ont convaincu M. Dufour que la quantité de vapeur d'eau attirée par les glaciers doit être assez considérable pour influer sensiblement sur le volume d'eau du Rhône.

M. *Renevier* informe la Société qu'il y aura à Genève, du 31 août au 2 septembre, un congrès des géologues qui s'occupent de l'étude des Alpes.

M. le docteur *Rouge* montre une collection de photographies représentant des monstruosités assez curieuses.

M. le professeur *L. Dufour* expose un résumé d'une nouvelle brochure du baron Liebig sur la théorie chimique de la fermentation opposée à la théorie de M. Pasteur.

M. *Forel* informe la Société qu'il a découvert dernièrement un crâne de castor dans les débris de la station lacustre de Morges.

Le *même* rapporte le résultat de sondages thermométriques qu'il a entrepris dans le lac à différentes profondeurs. M. Forel a reconnu que le limon du fond du lac ne varie pas sensiblement de température, même en le tenant quelques minutes dans une chaude atmosphère, et que ce limon peut donner exactement la température profonde du lac qui est à 30^{m} de 5°4 c. à 75^{m} de 5°2 à 90^{m} de 5°2.

M. *Piccard* montre plusieurs cachets de cire apposés à des actes officiels; quelques-uns de ces cachets sont effacés, tandis que d'autres du même acte sont restés intacts, protégés qu'ils ont été par un rebord saillant de la cire.

M. *Forel* rapporte qu'en creusant les fondations de la nouvelle machine hydraulique à Genève, on a trouvé, à une profondeur de 6 à 8 mètres, un limon pareil à celui qu'il trouve dans le lac à une profondeur de 30^{m} au moins. M. F. en conclut que, pendant l'époque quaternaire, il n'y avait pas de courant dans cet endroit, mais bien une épaisseur d'eau dormante de 30^{m} au moins.

M. *Cauderay* relate plusieurs faits intéressants sur l'intelligence des corbeaux.

Serment prêté par les Conseillers de la générale commune de Fiez, et les messelliers.

(Extrait du Journal des séances de cette autorité en **1635**.)

Le sermen des Conseillers de la generale commune de Fiez.

Ils jureront par le nom de Dieu, d'être bon, et fidelle serviteur a leurs Excellences Nos Souverains Seigneur des deux Illustres Etat de Berne, et Fribourg, de procurer leur honneur, profit, et avantage, et deviter leur pertes et dommage de tout leur possible, come aussi a l'Egar du Seigneur Baillif qui les represente, d'en faire de même a l'Egar de la Generale Commune, de se trouvé en Conseil toutes fois et qu'entes qu'ils seront commandé par le Gouverneur, ou par le Comandeur; de rendre leur soufrages au plus pres de leur conscience, sen supor de qui que ce soit, de tenir secret ce qui ne merite d'être revelé. De faire le tout en rondeur de bonne Conscience, tout ainsy qu'ils désirent que Dieu lenr soit en aide, tant à l'heure presente qu'a la fain de leur jour, en signe de cela ils en leveront haut la main.

Serment des Gardes des Vignes.

Jureront par le nom de Dieu dêtre bon et fidelle Serviteur a L:L: EE^{es} nos Souverains Seigneurs des deux Illustres Etat de Berne, et Fribourg, de procurer leur honneur profit et avantage de tout leur pouvoir, comme aussy a l'Egar du Seigneur Baillif qui les represente, d'en faire de même a l'Egar de leur charge de Messeiller; de raporté fidellement toutes personnes et Bêtes faisant domage tant de jour que de nuit dans les Vignes, de rendre sachant le maitre a qui la Vigne appartiendra Aussy afin qu'il puisse sen faire dedomagé, de faire le tout en rondeur de Conscience, tout ainsy qu'ils desirent que Dieu leur soit en aide tant à lheure presente qu'a la fain de leur jour, en signe de cela ils leveront haut la main.

La découverte de la révalescière.

POÈME

par Victor Buvelot, à Vevey.

Quel est ce voyageur, d'un panama couvert,
Arpentant à grand pas cet aride désert?
C'est Bary du Bary dont l'ardeur sans égale
Parcourt dans tous les sens l'Afrique tropicale;
Désespéré, fiévreux, oubliant le repos,
Cherchant le Juif-errant, toujours frais et dispos,
Malgré ses deux mille ans de course sans pareille.
Du Barry supposait qu'une telle merveille
N'est pas un conte bleu, mais une vérité :
Qu'en punissant le Juif avec sévérité,
A ce pauvre vieillard Christ enseigna lui-même
Le secret de la vie en sa bonté suprême.
« Ah ! pensait-il encor, si je pouvais savoir
» Ce secret merveilleux, on ne saurait prévoir
» Quel immense avantage, avec du savoir faire,
» On pourrait retirer d'une semblable affaire ;
» Régénérer le monde est un espoir flatteur ;
» Si je réussissais, quel serait mon bonheur ! »

Huit mois auparavant il arrivait au Caire
Poussé par le désir, peut-être téméraire,
D'explorer les déserts du tropique brûlant,
Dans l'espoir d'y trouver le pauvre Juif-errant.
Car depuis bien longtemps cette grande infortune
Chez les peuples connus ne laissait trace aucune.
Que de renseignements absurdes et trompeurs
N'obtint-il pas d'abord des Arabes menteurs !
Un seul d'entre eux, c'était un dervis respectable
Dont la véracité paraissait remarquable,
Lui dit un jour : « J'ai vu le sable des déserts
» Sous les pas du vieux Juif poudroyer dans les airs »